

BUDGET PREVISIONNEL 2015 COMMUNAL



Pas d'augmentation des impôts communaux 2015.

Malgré une réduction sévère des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé – en dépit de la tendance inverse - de ne pas augmenter les impôts 2015.

Comme pour toutes les collectivités, une baisse des dotations de l'Etat touche notre commune. Les deux principales : DGF (Dotation Générale Forfaitaire) et Péréquation ont été diminuées de 8.267 € par rapport à 2014. Cependant, la dotation de « solidarité rurale » ayant augmenté, la baisse globale est réduite à 5.696€.

L'Etat a augmenté de 0,90% les bases d'imposition sur les feuilles d'impôts locaux. Pour maintenir le même niveau de ressources que l'an dernier il aurait fallu augmenter la part communale des impôts locaux de 4% à 5% sachant que 1 point de variation d'impôts locaux équivaut à Aulus à 1.000 €. Le Conseil municipal du 27/03/2015, pour ne pas aggraver les difficultés des Aulusiens, a unanimement décidé de ne pas compenser par l'impôt, la baisse de ressources imposée par l'Etat.

BUDGET PREVISIONNEL 2015 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La baisse des dotations de l'Etat à la communauté de communes du canton d'Oust, est de 66.000 €. L'augmentation des impôts sera malgré tout limitée à + 2% mais avec l'augmentation des bases par l'Etat, l'augmentation de la fiscalité intercommunale 2015 sera de 4%.

Remarque : compte tenu de l'ampleur des emprunts, pour la luge de Guzet, la maison médicale, la station « Trail » d'Aulus et la condamnation à verser 48.000 € à Philippe Fort pour son éviction de « La Cascade » d'Aulus.

La vente des appartements de Guzet que détenait la communauté de communes et la ville de Saint-Girons, a permis de faire face au surendettement.

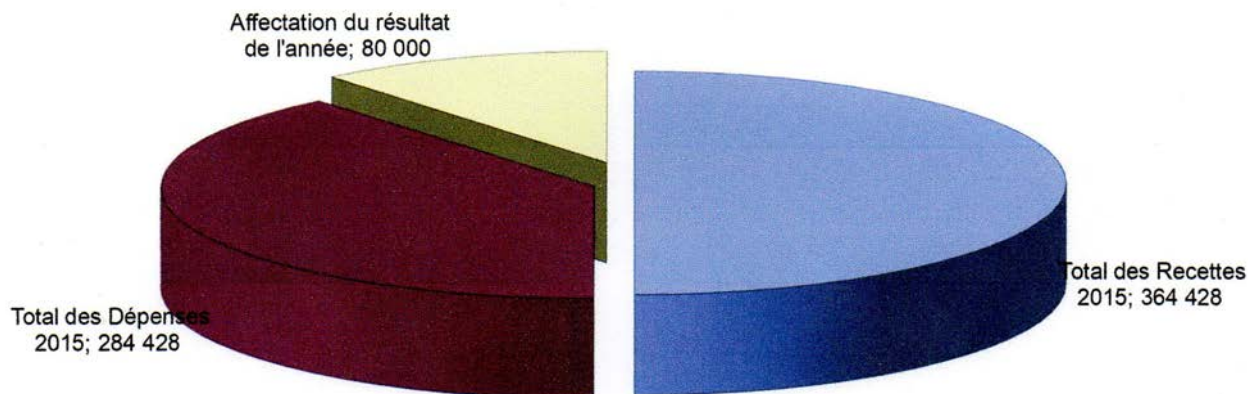
TAXE DE SEJOUR : QU'ES ACO ?

A la différence des taxes d'habitation, taxes foncières et taxes sur les ordures ménagères, payées annuellement par les locataires et propriétaires, la taxe de séjour doit être payée au propriétaire par chaque personne hébergée en hôtel, meublé, gîte collectif ou particulier (déclarés), résidence hôtelière, camping. Cette taxe quotidienne doit être facturée par le logeur en fin de séjour et reversée périodiquement à la perception. Cette taxe de séjour est donc l'équivalent pour les touristes et curistes de leur participation aux charges collectives. Contrairement à l'idée répandue, ce n'est pas le loueur qui paye mais le locataire.

Le montant de la taxe de séjour est fixé en fonction du classement de l'hébergeur.



Budget 2015 Fonctionnement



| | |
|---|----------------|
| impôts | 111 258 |
| Dotations (Etat et Collectivités) | 148 591 |
| Autres produits (Igic, loyers et agence postale) | 104 579 |
| Total des Recettes 2015 | 364 428 |

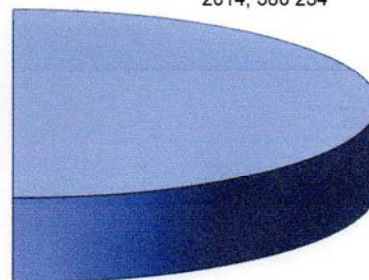
| | |
|--|----------------|
| Salaires | 103 118 |
| Charges générales (Téléph EDF Eau réparations matériels) | 101 453 |
| Autres (Associations,Ecole,transport,Indemnité Elus) | 52 932 |
| Intérêts d'emprunt | 26 925 |
| Total des Dépenses 2015 | 284 428 |

| | |
|---|---------------|
| Affectation du résultat de l'année | 80 000 |
|---|---------------|

| | |
|---|--|
| Commentaires | |
| Décision du Conseil municipal : Impôt communal 0% (2015=2014) | |
| (hors l'augmentation des bases décidée par l'Etat soit +0,9%) | |

| Régie Camping | 2014 | 2015 |
|----------------|---------|---------|
| Recettes | 113 263 | 121 000 |
| Résultat | 18 833 | 15 500 |
| Investissement | 17 353 | 18 000 |

Budget 2015 Investissement

Total des Dépenses
2014; 380 234Total des Recettes
2014; 380 234

| | |
|--|----------------|
| Subventions reçues | 53 617 |
| Emprunt long terme | 90 062 |
| Résultat de fonctionnement 2014 | 105 433 |
| Résultat de fonctionnement prévisionnel 2014 | 80 000 |
| Divers Remb FCTVA | 51 122 |
| Total des Recettes 2014 | 380 234 |

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Remboursement Emprunt | 55 845 |
| Solde année précédente | 78 525 |
| Investissement hors TVA | 222 554 |
| TVA récupérable | 23 310 |
| Total des Dépenses 2014 | 380 234 |

acquisitions foncières / Aménag Extérieur l'école
/Eclairage publics/points noirs paysagers/ signalitique
/ Eglise / Mur Garbet/ Mur voirie Eglise/Mairie

Ces projets inclus dans le Budget 2015 ont pu être lancés en 2014

Commentaires:

Ces dépenses prévisionnelles sont assurées par 14% de subventions, 24% d'emprunt, 13% de remb tva et 49% d'autofinancement.



DON D'UN PIANO A LA COMMUNE

Merci à Madame Jeannine Ponsolle-Amiel d'avoir fait don à la commune d'un piano. Celui-ci est installé à « l'école », mis à la disposition des mélomanes.



NOUVEAU COMITE DES FETES

A la demande de Fafa Amiel et de Robert Escudé qui souhaitaient être remplacés, une nouvelle équipe a accepté de prendre la relève, le conseil municipal l'en remercie.

Suzanne Souquet reprend le relais de l'animation du village, accompagnée d'une équipe étoffée et pleine de projets. Le nouveau bureau élu le 7 mars 2015 est le suivant :

Suzanne Souquet Présidente, Jean-Pierre Galin Vice-président, Jeannine Ponsolle Trésorière, Christophe Boyer Trésorier adjoint, Pierre Boyer Secrétaire, Justin Caillard Secrétaire adjoint.

Remercions l'ancienne équipe qui, en concertation avec la municipalité, s'est impliquée dans l'animation du village : Marie-Anne Bonnet, Fafa Amiel et Robert Escudé, ainsi que tous les autres bénévoles qui ont toujours répondu avec enthousiasme pour que la fête soit un partage chaleureux.

Bienvenue à la nouvelle équipe pour que la fête continue !

LE PROGRAMME DES ANIMATIONS 2015

Le planning prévisionnel des activités festives et autour de rendez-vous sportifs et culturels 2015 a été établi et mis en route avec un loto qui a obtenu le 11 avril un franc succès.

Prochains rendez-vous :

- * Samedi 27 juin : fête de la musique, apéritif dinatoire.
- * Samedi 11 juillet à 11 heures : apéritif animé par le Saint-Girons Jazz Collège. (en prémices du Championnat de France du Km vertical, du dimanche 12 juillet).
- * Dimanche 12 Juillet : Championnat de France du KM vertical (Station Trail)
- * Vendredi 24 juillet 21 heures jusqu'au dimanche 23 heures :

Journées « Livre & Montagne », sous l'égide de la Mairie et de la librairie de la Renaissance.

Thème : « **Pyrénées Terre de liberté** ».

Plus de deux jours consacrés à la mémoire d'un pan dramatique de l'Histoire du 20^{ème} siècle et lancés par la première du film de Francis Fourcou, « Laurette 1942 », mais aussi rythmés par des rencontres avec les Auteurs, des films et conférences-débats, et deux soirées musicales et festives .

- **Samedi 8 août : Fête du village (repas, bal et feu d'artifice).**



(suite du programme des animations)

- * Dimanche 9 août : concours de pétanque et courses des canards.
- * Samedi 12 septembre : concours de belote.
- * Samedi 24 octobre : loto à « l'école ».



QUE DEVIENT LA « SALLE DU TEMPS LIBRE » ?

Afin que les Aulusiens et tous ceux que l'évolution d'Aulus intéresse, constatent « de visu » ce qu'est devenue la « Salle du temps libre », un moment portes ouvertes avec vin d'honneur servi à 11heures30, a été organisé le samedi 9 mai.

L'ex salle du temps libre de la commune, désormais confiée sous la forme d'un bail emphytéotique à la communauté de communes, est désormais partagée entre des cabines de soins du centre thermal, un espace « cardio-training », et la station « Trail en Couserans ». Le pilotage de la réalisation de cette dernière fut, rappelons-le, confié par la commune à Yves Dancet et sa gestion à l'association DPC (Président : Docteur André Cazes ; Vice-Président Patrice Rieu ; Trésorier Alain Delacruz-Rueda ; Secrétaire Yves Dancet ; Membre du Conseil d'Administration proposé par la commune : Daniel Rieu)

Cette inauguration conviviale a permis de montrer concrètement le résultat d'un projet qui a aussi permis la réhabilitation de l'ancienne école d'Aulus au centre du village en même temps que d'améliorer le potentiel thermal d'Aulus, l'activité touristique, sportive et l'emploi.

« POLE TOURISTIQUE AULUS-GUZET », QUEL AVENIR POUR AULUS ?



Rappel : Un contrat intitulé « Pôle touristique Guzet / Aulus » signé en 2008 et échu depuis 2013 a vu entre autres des investissements réalisés pour un montant d'environ 2.128.000 euros. Ces derniers investissements ont concerné la construction d'une luge d'été (fonctionnement retardé depuis 2011 !!), la création d'un parcours VTT et un espace ludique sur Guzet.

Constat :

- ⇒ Absence de concertation car à aucun moment la commune d'Aulus n'a été associée aux réflexions et décisions !
- ⇒ Absence d'objectivité car sur les 2.128.000 euros pas un seul centime n'a pas été investi sur le versant Aulus / Latrappe MAIS en totalité sur Guzet.
- ⇒ Suppression des « Babys » et détérioration du Télési du Col de Latrappe au prétexte du manque de neige MAIS sans créer en contrepartie des activités d'été ludiques sur le versant Aulus.



Groupe de Travail : Revitalisation du versant Aulus du Col de Latrappe.

Afin de revitaliser le versant Aulus / Latrappe , un groupe de réflexions impulsé par Alain De La Cruz au nom de la Municipalité en collaboration avec des Professionnels et Salariés Aulusiens du secteur touristique s'est donné comme objectif de présenter ce projet de revitalisation avant la fin 2015 à la Communauté de Communes, Maître d'ouvrage, et aux structures concernées.

Lors d'une première réunion de ce groupe, certaines propositions suivantes ont été retenues :

- ⇒ Création d'un parc d'activités ludiques ETE / HIVER pour enfants et Adolescents versant Latrappe (tapis roulant de 150 mètres pour un apprentissage du ski , aménagement d'une piste de luge , création de randonnées raquettes , accueil en Yourte)
- ⇒ Rénovation et sécurisation du télésiège de Latrappe
- ⇒ Initiation à la spéléologie sur le massif du mont de Béas (gouffre Georges) en lien avec la Cordée spéléo du Haut Sabarthès et valorisation du mystère de la résurgence de l'étang de l'Hers aux Neuf Fontaines à Aulus.
- ⇒ Création d'aire de pique-nique sur la descente de Latrappe sur Aulus.
- ⇒ Amélioration de l'aire d'accueil des camping cars à Aulus
- ⇒ Classement du sentier de la vallée d'Ars jusqu'en Espagne avec Bivouac au Troun de l'Ars
- ⇒ Classement du site de la cascade d'Ars, les premiers contacts sont pris.
- ⇒ Valorisation de Castelminier (musée, sentier d'accès , aménagements sur site)
- ⇒ Rendre accessible en raquettes et ski de randonnée le site de Coumebière jusqu'à l'étang de L' Hers.



A la fin de la réunion le projet de réserve d'eau de Gérard a été évoqué. Ce projet demande à être clarifié et notamment sur les points suivants :

- pour quels besoins
- pour quels volumes en neige et en eau potable
- pour quel coûts réels d'investissement et de fonctionnement

TRAVAUX 2015

Une importante opération de travaux est engagée cette année :

- ⇒ Gainage des réseaux , Eclairage Public (EP), Basse Tension (BT) et Téléphone sur la zone entrée du village jusqu'au rond-point ainsi que le secteur autour de l'ancienne gare.

En effet, avec l'aide du Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège (SDCEA), le gainage de ces réseaux EP, BT et Téléphone est engagé dès ce printemps. L'éclairage du secteur de la gare quant à lui, sera complètement revu dès cet été.

La phase d'effacement des réseaux eux-mêmes et donc du changement d'éclairage devrait se poursuivre jusqu'en 2016. Cette opération marquera une étape importante pour la commune qui bénéficiera en entrée de ville d'un éclairage rénové.

A terme, le secteur du chemin du moulin et du col d'Agnes sera aussi traité. Après cette dernière étape, les objectifs de sécurisation et d'esthétique sur les réseaux de surfaces seront atteints.

- ⇒ Réfection du revêtement de la route départementale depuis Ercé.
En suivant, dès cette été, la réfection du revêtement de cette route et donc de la rue principale sera réalisée.
- ⇒ La réparation de la route du Col de la Latrappe : murs de soutènement et revêtement seront terminés fin Juillet 2015. Des perturbations de circulation de courte durée sont à prévoir.
- ⇒ La réfection des toilettes publiques au pont du midi est effectuée.
- ⇒ L'école : les aménagements des abords de l'Ecole sont engagés et commence ce début juin
- ⇒ Parc des Thermes : Une équipe de bénévoles amenés par Hervé Rieu réalise en ce moment divers travaux de réfections sur la commune ; peinture des bancs, portes grilles, nettoyage massifs arborés sur le site parc thermal et des buvettes.
- ⇒ Mur de soutènement de la voirie de l'église, effondré ce printemps sera traité début septembre.
- ⇒ Mur de soutènement effondré sur le site en bordure du Garbet, les travaux sont programmés à l'automne.
- ⇒ En juin, contrôle des arbres remarquables sur le site du Parc et au Camping.



Défibrillateur communal : changement de lieu



En 2014, le Centre Thermal a mis disposition un défibrillateur sur le site des thermes à l'extérieur des bâtiments et à côté de l'entrée de la résidence des trois Césars.

Suite à cette décision le Conseil Municipal a décidé de faire cadeau à la maison médicale de Seix du défibrillateur installé sous le porche de la mairie.

Le nouveau défibrillateur est à disposition sous le porche de la résidence thermale.

Angelus : appel au don

Sous l'impulsion des paroissiens d'Aulus, l'achat d'une nouvelle cloche pour compléter l'Angelus a été décidée. Les paroissiens font appel aux dons qui transiteront par l'association « les amis d'Aulus et de la vallée du Garbet », afin que la mairie fasse au final l'acquisition de cette cloche, partie intégrante du bâtiment communal qu'est l'église.

Vous pouvez envoyer vos dons à :

« les amis d'Aulus et de la vallée du Garbet » - Mairie - 09140 AULUS les BAINS



FIGURES D'AULUS

Au centre du village dans les années trente, lorsque la saison touristique et thermale débutait, la maison meublée « Charrue », accueillait les curistes et les familles.



Mme Jeanne CHARRUE

La bâtisse, avec ses terrasses orientées plein Sud et sa tour en pierre de taille avait été terminée en 1925. A cet emplacement se trouvait auparavant l'hôtel de l'Europe. A présent la maison devenue hôtel restaurant « les Ousailles » est tenue par son petit fils Jean François et sa femme.

Madame Charrue, devenu veuve, son époux mourût à 45 ans, à la tête de l'établissement, devait mener de front diverses tâches. Fine cuisinière, elle accommodait pour les familles les denrées choisies. En effet dans les maisons meublées, les personnes pouvaient acheter au marché, champignons, viandes, légumes et les faire préparer afin de les savourer dans leur appartement. Aussi sur le fourneau de la cuisine chacun avait son plat, qui mitonnait, ensuite il était maintenu au chaud sur les braises, sur un plan de travail avec plusieurs creux où ils étaient déposés.

Bien sûr, la cuisinière préparait les repas pour la clientèle qui voulait être servie dans la salle à manger. Femme de caractère, Madame Charrue était revenue au pays, après avoir travaillé dur dans le commerce de vin et charbon, que son mari et elle possédaient à Paris. Vaillante et courageuse, elle n'hésitait pas à charger les sacs de charbons ; elle racontait volontiers cette période de sa vie, elle en avait gardé une gouaille et un franc parler qui n'épargnaient guère certains ! Même sur le tard, elle appréciait toujours la bonne chère préparée par ses soins (escargots, myrtilles, cèpes, etc...) et savait l'accompagner d'un bon petit vin blanc.

Ayant dû quitter Aulus à 16 ans, placée dans une famille aisée, elle connaissait la valeur du travail ; généreux, après la guerre de 1914 son mari et elle avaient acheté des faux pour les donner aux faucheurs du village, ce qui était précieux car elles étaient rares et chères.

Née en 1874 à Aulus, Mme Charrue, accueillit des personnes jusque dans les années 1950. Ensuite, âgée, elle rejoignit ses enfants à Poitiers, elle revenait l'été voir son cher village et prenait le frais sous le tilleul en regardant les montagnes. Elle les a définitivement retrouvées en 1974, à 6 mois de ses cent ans.



Mairie
d'Aulus-les-Bains
09140 Aulus les Bains
Tel : 0561960087
mail : contact@mairie-auluslesbains

